



### **BORNE... Un passé exceptionnel, un présent tourné vers l'avenir.**

Pays du bout du monde, BORNE est un village né en des temps immémoriaux aux limites de l'impossible.

Accroché à quelque 950 mètres, à «*l'adret*» d'une gorge impressionnante qui déchire la partie occidentale du massif du Tanargue (la «montagne du tonnerre» si l'on remonte à l'époque celtique), BORNE surplombe une très belle rivière, la Borne. Ce petit torrent, des plus séduisants, qui prend sa source à la Croix de Bauzon, au pied du point culminant (1.420 m) du massif, est connu depuis la nuit des temps pour ses escarpements et ses truites qui ne se laissent pas facilement approcher.

Est-ce la rivière qui a donné son nom au village, ou l'inverse ? La mémoire populaire penche pour la première hypothèse, mais les avis divergent... Car le rocher majestueux qui domine une boucle de la rivière à près de 400 m du village peut symboliser parfaitement une borne. Il se pourrait aussi que les Gallo-romains aient placé une borne milliaire lors de la création du village. Il n'en demeure pas moins que la rivière et le village, d'une part, et que les ruines du légendaire château des Seigneurs de Borne d'autre part, vous tourneboulent le cœur lorsque vous les découvrez.

Suspendus au flanc d'un gigantesque rocher, ce château et sa vénérable tour ont vu passer beaucoup d'eau sous le pont qui, à leurs pieds, enjambe la Borne. Un pont qui a une longue histoire

puisqu'il dut être refait à plusieurs reprises. L'ouvrage qui existe aujourd'hui est la copie presque parfaite de celui bâti en 1866 par Jean Gleyze, ce dernier s'était écroulé le 26 février 1972 : ses arches n'ont pu résister aux véhicules de plus en plus lourds du XX<sup>ème</sup> siècle et aux troncs d'arbres lancés comme des projectiles par le courant de la rivière. La reconstruction fut possible grâce à la ténacité de son Maire, Joseph Barbut, qui lança une souscription publique pour soulager la part de la commune.

BORNE, jadis, était un village vivant. Les familles de huit à dix enfants, voire plus, y étaient nombreuses, obéissant ainsi aux préceptes de l'église catholique, dont les prêtres, à l'époque, occupaient toutes les paroisses.

Sur les listes électorales actuelles, celles de 2007, on dénombre 38 inscrits qui ne résident pas tous dans la commune mais qui, fiers de leurs racines, lui sont viscéralement attachés.

BORNE c'est aussi un village éclaté de 6 hameaux : Le Mas de Truc, Les Chazalettes, Les Chambons, Les Plaines, Riouclard, et Le Bez qui ferme le cercle au nord.

Avec Le Bez, BORNE s'enorgueillit d'être l'une des rares communes de France à déverser ses eaux dans deux bassins distincts... L'un, dont les eaux rejoignent la Méditerranée par la Borne, l'autre l'Atlantique par le Masméjean... C'est la ligne de partage des eaux. Le Bez... Ce hameau est composé d'une chapelle dédiée à Notre Dame des Voyageurs, et d'une somptueuse auberge qui existe depuis des temps fort reculés. Albin Mazon, qui y déjeunait en 1878, nous a laissé ces lignes : «*l'auberge du Bès était renommée dans toute la contrée, devinez par quoi ? Par une énorme marmite de la capacité d'un hectolitre, qui, pivotant autour d'une tige en fer placée au coin de la cheminée, pouvait facilement être mise au feu et retirée*».

A cette époque, l'auberge était tenue par la famille Barrial. Depuis plusieurs générations ce sont ses descendants, la famille Champel qui y perpétue la tradition de la cuisine ardéchoise aux saveurs de montagne. Elle y pratique un accueil parfaitement

adapté pour les passionnés de marche ou de découverte de la nature authentique.

### **BORNE, deux légendes et des faits historiques.**

BORNE... Une très belle légende survit quant à la naissance du village. Au tout début du V<sup>ème</sup> siècle, la fille du gouverneur d'Alba la Romaine devenue l'épouse du gouverneur de Javols (capitale du pays des Gabales, approximativement le Gévaudan), fuyant les invasions barbares, se serait réfugiée avec sa fille, dans une grotte située sur le territoire de l'actuel village... Elle y aurait été retrouvée, quelques années plus tard, par des hommes en armes envoyés par son père. Des hommes qui, trouvant la région à leur goût, se fixèrent sur place et créèrent le village.

BORNE, cour royale ? Une autre légende veut que cet honneur lui ait été donné après qu'une princesse eut été enfermée dans la tour du château des Seigneurs de Borne. La vérité historique est bien loin de cela.

En 1254, à la suite de rapports conflictuels entre les Seigneurs de Borne et le Seigneur de Randon, le château de Borne, sur ordre de Louis IX (Saint Louis), est attaqué et pris par les troupes du Sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, puis, au nom du roi, remis en dépôt au Seigneur de Randon. Le 25 mars 1321, Guillaume de Randon vend le château et le mandement de Borne à Dom François Blavi,



procureur fondé du monastère des Chambons. Le 11 juin 1323, un acte de pariage est signé entre l'abbaye des Chambons et le roi de France; c'est ainsi, le 3 novembre 1323, que BORNE devint cour royale et le resta jusqu'au 18 septembre 1537... La vente de la part royale de la cour baillagère de Borne, à Guillaume de Joyeuse, abbé commanditaire de l'abbaye des Chambons, mettant fin à ce privilège.

En 1762, Pierre Bougiraud le curé de Borne écrivait : « *Borne est un village où il y a quatorze maisons, un vieux château et une tour dans un endroit quasiment inaccessible. Lequel n'a pas été habité depuis fort longtemps. Dans la paroisse il y a environ cinquante-cinq à soixante feux. Les archives et autres papiers nous manquent, ayant été incendiés en notre maison presbytérale en 1693...* »

BORNE, c'est encore dans son passé, la fameuse abbaye des Chambons qui, depuis sa naissance jusqu'à la Révolution, eut une grande influence sur la région. Aujourd'hui, ses ruines, quelques pans de murs, subsistent dans le hameau des Chambons.

Elle avait été fondée le 14 septembre 1152, par la volonté de Guillaume de Borne, qui fit don d'une grande étendue de terres à des religieux de Cîteaux, venus de l'abbaye de Sénanque et à la tête desquels se trouvait Dom Pierre, ancien religieux de l'abbaye de Mazan, fille de Sénanque. Par la suite, une multitude de nouveaux dons parfois très importants fit que cette abbaye fut à la tête d'un domaine qui englobait la Croix de Bauzon, le village de Masméjean et possédait des terres dans un rayon

de 30 km. Conséquence directe de la Révolution, la vente le 4 juillet 1791 des propriétés et biens de Notre Dame des Chambons entraîna sa mort, jusqu'au pillage des pierres de ses murs. Aujourd'hui, témoignage de cette grandeur enfuie, on peut voir, en l'église de Saint Etienne de Lugdarès, le maître autel de l'abbaye, un autel qui avait été offert par Monseigneur Belzunce, évêque de Marseille, en début des années 1700.

## Une association de défense du patrimoine bourniquel.

BORNE aujourd'hui veut continuer à vivre. Ainsi, sur la commune les lieux d'accueil ne manquent pas avec les gîtes du village, mais également ceux des Chambons, des Plaines sans oublier l'hôtel et les gîtes du Bez, car les touristes et les randonneurs sont nombreux. Par ailleurs, le haut cours de la Borne est fréquenté par bon nombre d'adeptes du canyoning.

L'hiver, la neige venue, il convient de découvrir le domaine skiable de la Croix de Bauzon. Là, après avoir testé toutes les pistes, de la verte à la noire, vous vous devez de vous arrêter dans le chaleureux restaurant de la station pour l'indispensable délasserment entre amis.

L'été venu, Borne est un passage obligé de la plus dure étape cyclotouristique de l'«*Ardéchoise*», randonnée courue par des cyclistes de la France entière.

Et puis, en toute saison, lorsque vous traverserez le village, vous rencontrerez certainement Henria Ranc à Borne, ou Lucienne Barbut si vous allez au Mas du Truc. Elles sont les mémoires vivantes de Borne, où elles sont nées, où elles ont vécu, où elles vivent toujours. Elles sauront vous dire leur village, son histoire, ses mille secrets. Elles ne résisteront pas, par exemple, à vous raconter la légende du père Roux, habitant du Mas de Truc, qui, par le rude hiver 1870-71, se perdit avec une femme et son âne, dans la *burle*, en pleine montagne. La femme et l'âne ne résistèrent pas aux éléments; lui,

se repérant grâce aux cloches de la vallée, réussit à rejoindre sa maison, en faisant le vœu, s'il s'en tirait, d'y bâtir un clocheton, d'y accrocher une cloche afin, par les burles d'hiver, d'orienter le voyageur égaré. Désormais, si vous vous rendez au Mas de Truc, vous pouvez y voir le clocheton et sa cloche. Mais pendant les nuits de grande burle, il n'y a plus beaucoup de monde pour sonner la cloche...

Cela dit, pour vivre, BORNE compte sur toutes ses forces vives, celles qui sont restées au pays et celles qui y possèdent leurs racines même si l'exode de leurs parents vers la plaine les a contraintes à épouser d'autres contrées. C'est pour cela que, tous ensemble, les Bourniquels du pays et les Bourniquels expatriés ont créé l'association de Sauvegarde du Patrimoine Bourniquel. Leur premier défi est de restaurer l'église de Borne construite par leurs aïeux.

La tâche n'est pas aisée. Certes.

Mais après avoir découvert et partagé la magie de ce lieu... VOUS... PASSIONNES DE L'ARDECHE SAUVAGE ET AUTHENTIQUE, vous avez la possibilité de soutenir ces femmes et ces hommes de coeur en les rejoignant au sein de l'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BOURNIQUEL (association loi 1901 dont le siège est en Mairie de BORNE).

Oui, faites partie des adhérents ou des membres bienfaiteurs en remplissant (ou recopiant) le bon d'adhésion ci-dessous. La cotisation minimum de 15€ vous donnera également accès au fonds de documentation historique en cours de constitution. Chèque à libeller au nom de l'Association, et à adresser au Trésorier: Henri Guichardaz, 14 lotissement Chantemerle, 26450 PUY ST MARTIN, ou à remettre sur place à Magali Gleyze, 07590 BORNE.

(La rédaction de ces quelques lignes est documentée par les écrits : Albin Mazon «*Voyage autour de Valgorge*», Jean Durand «*Les Contes de la Burle*», Abbé Zéphirin Gandon «*Histoire des Religieuses de St Joseph*».)

Association de Sauvegarde du Patrimoine Bourniquel.

Site : <http://labourniquelle.free.fr/>

Mél : [labourniquelle@free.fr](mailto:labourniquelle@free.fr)

== A détacher ou (mieux) recopier : ==

Mme, Mr : .....

adresse (postale et électronique) .....

.....

.....

vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque de : ... €

pour leur adhésion à l'ASPB.